



SECTION GOLF

Quels avantages pour les adhérents à la section ?

Les membres de la section peuvent bénéficier :

- du tarif CE
 - pour leur abonnement dans les Golfs de la région.
 - pour l'achat des cartes de réduction Golfy, ClassicClub... etc. Cartes donnant accès à des remises de 20 ou 30 % par green-fee. Le green-fee étant le ticket d'accès journalier au parcours de golf.

- de la licence fédération Française de golf à un prix inférieur au prix coûtant (50 euros pour l'année 2019 (au lieu de > 54 euros) et 65€ de maintenant jusqu'à fin 2019 pour les personnes nées avant 1993. 40 € de maintenant jusqu'à fin 2019 pour les personnes nées de 1993 à 1999 et 15€ pour les autres)

- des sorties en minibus organisées sur les parcours de la région

- des cours à tarifs préférentiels organisés par la section

- d'une subvention sur les cours collectifs ou individuels* :
 - 20 % pour les adultes avec un plafond de 30€ (60€ pour les débutants)
 - 40 % pour les enfants avec un plafond de 60€

- d'une subvention pour participer aux compétitions « golf entreprise » :
 - 20 % sur les green fee
 - participation aux frais de déplacement

- Et bien évidemment plein d'autres avantages qui viennent au gré de la saison.

*Ces subventions sont accordées sur présentation d'une facture.